

HAYTER T. (2004) : *Open Borders. The case against immigration controls*. London : Pluto Press (201p).
Stéphane Baele

La notion de frontière, et sa réalité, est aujourd'hui en profonde discussion, que ce soit au niveau académique, activiste, ou professionnel. On montre sa dimension construite, on en souligne les injustices fondamentales et celles qui parfois en résultent, on discute sur sa matérialité et sur les techniques de cette mise en place. On parle tant de mobilité que d'Europe Forteresse, signe que les paradoxes ne manquent pas, et l'on désigne certaines dynamiques récentes comme autant de facteurs expliquant les mutations des frontières et des réflexions à leur sujet.

Le livre de Teresa Hayter participe de ce processus global de questionnement, en s'interrogeant sur les contrôles d'immigration, inhérents à la frontière d'aujourd'hui. En fait, plutôt que d'interrogation, c'est de plaidoyer qu'il s'agit ici, comme l'indiquent clairement les titre et sous-titre. La dimension militante – l'auteure est une activiste et non une académique – est au cœur de cet ouvrage qui entend bien remettre en cause de manière radicale l'idée d'un contrôle à la frontière.

La question centrale, qui prend donc ici directement la forme d'une affirmation, est en effet cruciale : la mise en œuvre de contrôles aux frontières, réponse causalement non nécessaire à une série de problèmes non moins construits, est-elle pertinente et souhaitable ? Cette question, comme l'a notamment montré une série d'articles aussi rigoureux qu'éclairants d'Antoine Pécoud et Paul de Guchteneire (chercheurs à l'UNESCO)¹, ne devrait plus être considérée comme absurde.

Hayter commence par observer la transition opérée au cours du XX^{ème} siècle dans le domaine des politiques de migration, en constatant la genèse puis le développement et le perfectionnement d'une rationalité du contrôle des flux de personnes aux frontières. Le fait semble à présent démontré : de farfelue, l'idée d'un contrôle des flux de personnes est devenue acceptable puis pertinente, et enfin nécessaire. Tant dans le cas de la Grande-Bretagne que dans celui de l'UE, illustrant régulièrement les propos de l'auteure, le constat semble établi. Mais en soutenant que la

¹ Voir DE GUCHTENEIRE P., PECOUD A. (2006): « Vers un droit à la mobilité ». In *Courrier de la Planète*, 2006, 81, pp.16-20. Ou DE GUCHTENEIRE P., PÉCOUD A. (2006): « International migration, borders controls and human rights : assessing the relevance of a right to mobility ». In *Journal of Borderlands Studies*, 2006, 21(1), pp.69-86.

restriction de la liberté de mouvement est une cause majeure de la persistance des inégalités, de l'augmentation du crime et du racisme, et en supportant l'idée que la source de ces contrôles n'est pas à trouver ailleurs que dans l'irrationalité, Hayter dépasse les lieux communs et conclut lapidairement que « *les contrôles d'immigration doivent être abandonnés* ».

Le premier chapitre supposé présenter les faits et déconstruire les mythes sur le fait migratoire, n'apporte rien de neuf par rapport à ce qui a déjà été fait dans le domaine. Mais cette partie ne constitue qu'une propédeutique avant la véritable attaque des contrôles. Celle-ci s'initie par une critique les adversaires des contrôles actuels, qui mettent habituellement en doute les critères discriminants: « *but even on the unlikely supposition that immigration controls ceased to discriminate on mainly racist grounds between foreigners, they would still discriminate against foreigners in general, as opposed to natives* ». Pour l'auteur en effet, *tout* contrôle est discriminant, et les modifications au système n'auront d'autre résultat que de le renforcer. L'objectif devient dès lors unique : la suppression pure et simple des contrôles: « *the only way to ensure that refugees are really protected would be if there were no immigration controls* ».

La suite du livre aura pour but de démontrer les liens étroits qu'entretiennent racisme et contrôles, une intimité se donnant à voir dans une série de lois, projets, déclarations, etc., mais aussi dans les procédures complexes que doivent traverser les immigrants et dans l'effritement de la garantie de leurs droits fondamentaux. Hayter parle aussi de la nécessité d'une résistance vers une hypothétique « *réouverture des frontières* », non pas uniquement parce que les contrôles ne fonctionnent pas et impliquent une série de conséquences détestables, mais aussi parce que, sur un plan purement éthique, ces pratiques de contrôle présupposent l'inégalité tout en la produisant.

De bout en bout, le livre de Hayter est une contribution militante sur un thème polémique mais crucial. Il doit être abordé en tant que tel, et non comme une étude rigoureuse. Car si la question centrale est de la première pertinence, et si certains arguments sont justes et inévitables (violations des droits, racisme, etc.), la bonne volonté et le projet idéal qui la guide n'empêchent pas la présence de manquements importants au fil des pages.

Premièrement, ce livre se débarrasse de l'ensemble des interrogations fondamentales qui devraient initier toute étude rigoureuse de la question des contrôles : « qu'est-ce qu'un contrôle ? », « où

commence une pratique de contrôle ? », « n'y a-t-il pas plusieurs types de contrôles ? », « la réalité actuelle de la frontière ne réside-t-elle pas dans le complexe non-exclusif ouverture-fermeture ? » etc. En omettant de réfléchir sur son terme central, en introduisant une distinction rigoureuse entre le contrôle des étrangers et celui des citoyens, Hayter réduit grandement le phénomène et tisse une argumentation binaire simpliste qui fausse le débat. De nombreux travaux, notamment sur les « régimes de frontière » ou sur le contrôle social, sont pourtant aujourd'hui largement disséminés.

Mais s'agit-il seulement ici d'une argumentation ? A la lecture du livre, on ne peut s'empêcher d'être troublé par une série d'amalgames entre plusieurs phénomènes, sans qu'il n'y ait eu d'explication précise sur leurs interrelations. Ce n'est pas une suite logique d'arguments établis qui structure « Open borders », mais plutôt une présentation de faits et phénomènes présentés parfois comme interconnectés, parfois comme similaires, ou identiques. Les rapports entre les divers éléments supposés venir à charge de l'entreprise de déconstruction de l'idée de contrôle ne sont pas souvent évidents. En outre, alors que les liens entre les idées manquent de précision, la tendance à l'affirmation brute sans preuve (de type : « les contrôles ne fonctionnent pas ») réduit encore certains faits complexes, composites, comprenant différents niveaux de définition et d'existence, à une série d'oppositions binaires entre ce qui est bien et mal, utile et inutile, efficace et inefficace, etc. Par ces réductions, la précision de l'analyse se voit encore diminuée, tout comme la validité des conclusions qui en sont tirées.

Enfin, troisièmement, il faut observer la sélection des faits et analyses présentés ou oubliés par l'auteure. Jamais par exemple n'examine-t-elle les conséquences et paradoxes potentiels d'une ouverture totale. Dans son chapitre « *migration and the third world* », elle ignore les projections concernant les impacts démographiques et économiques potentiels dans les pays moins développés à la suite d'une éventuelle ouverture².

Au bout du compte, cet ouvrage ouvertement censé convaincre son lecteur à la pertinence d'une suppression des contrôles, ne fait qu'introduire le doute, à la suite malheureuse d'un déni de rigueur, d'un manque de profondeur du questionnement, et d'une occultation d'une série d'impacts nuisibles pour les exclus qu'elle entend réhabiliter. A force d'ignorer le travail

² Voir par exemple la note du CEPII « *Demographic evolutions of the EU and the Neighbourhood regions* ».

propédeutique de l'analyse des concepts utilisés, à force de ne pas prendre en compte différents niveaux d'analyse, à force d'établir une série de simplifications non-expliquées de manière claire, à force de laisser subsister des amalgames entre différentes notions et thèmes (possédant certes de nombreuses interactions, mais n'étant point assimilables), l'auteure ne parvient pas à convaincre le lecteur, ce qui constitue pourtant sans nul doute le but de l'ouvrage.

Les contrôles et politiques de frontières sont extrêmement problématiques, dangereuses³ et certainement basées sur un problème éthique fondamental qui est celui de la classification, et donc de la différenciation. L'auteur l'a bien compris, et sa dénonciation est pertinente, tant les conséquences actuelles de nos politiques relèvent du scandale. L'auteure a aussi perçu la nécessaire *refonte* des politiques de frontières, c'est-à-dire le rejet des « corrections », du « bricolage » sur le système actuel. Ce qui dérange n'est pas ce côté accusateur affirmé, si nécessaire à l'heure du désintérêt, mais plutôt la présence de certains amalgames (à la place d'explications précises), et l'oubli de certaines réalités.

³ Dans le sens foucaldien de « *dangerosité* ».